



MAIRIE D'ESCAUTPONT

Département du Nord
Arrondissement de Valenciennes
Canton d'Anzin

OBJET :

**SUBVENTION AU FSE
« FOYER SOCIO-
EDUCATIF » -
COLLEGE JEAN ZAY
D'ESCAUTPONT**

Date de la convocation
Le 30 novembre 2023

Nombre de conseillers en
exercice : 27

Délibération rendue exécutoire
transmise en Sous-Préfecture le

03 de cern h 2023
publiée ou notifiée le

12 de cern h 2023
Document certifié conforme,

Le Maire,



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ESCAUTPONT

Séance ordinaire du 07 DECEMBRE 2023

L'An Deux Mille Vingt Trois, le Sept décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal d'ESCAUTPONT s'est réuni Hôtel de Ville – Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE, Maire, à la suite d'une convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation est restée affichée par voie dématérialisée sur le site internet de la Commune, conformément à la loi.

Étaient présents : Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE, M. Raphaël KRUSZYNSKI, Mme Christine PLUMECOCQ-FIQUET, Mme Evelyne LEGRAND-DUFRESNOY, M. Patrick LATOUCHE, Mme Nathalie DELHAYE-REVEL, M. Michel RENARD, M. Jean-Claude LIETARD, M. Jean-Luc BULENS, Mme Sylviane DEBOSZ, M. Daniel HERLAUD, M. Didier MARMIGNON, Mme Corinne WISNIEWSKI-BRICOUT, Mme Monique PASSET, Mme Corinne RIBEAUCOUP-CROHEM, M. Benjamin LECLERCQ, Mme Tiffanie SURIA.

Excusés : : M. Jean-Luc FRERE donne pouvoir à Mme Monique PASSET, Mme Catherine ROLY-EL HIBA donne pouvoir à Mme Sylviane DEBOSZ, Mme Annie NOTELET donne pouvoir à M. Michel RENARD, Mme Sandrine PONCHANT-CODET donne pouvoir à M. Daniel HERLAUD, M. Romuald CHANTREL donne pouvoir à M. Benjamin LECLERCQ, M. Cédric LATOUCHE donne pouvoir à M. Patrick LATOUCHE, Mme Virginie BERNUS donne pouvoir à Nathalie DELHAYE.

Absents : M. Benamar TOUATI, Mme Aline LANGA, Mme Patricia DURIEUX-PATRIS

Secrétaire de séance : M. Michel RENARD.

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée délibérante la délibération du Conseil Municipal en date du 05 Novembre 2021, décidant d'allouer une subvention de 8,00 € par élève habitant la Commune d'ESCAUTPONT dans le cadre de tous les projets pédagogiques,

Le Foyer Socio-Educatif du Collège Jean ZAY, qui compte 206 élèves, a sollicité en date du 19 Septembre 2023 une subvention pour son projet pédagogique « Tous Projets Educatifs »

Madame le Maire explique l'Assemblée délibérante que le FSE « Foyer Socio-Educatif » du Collège Jean ZAY est une Association organisée et animée par :

- *Les parents d'élèves,*
- *Les professeurs,*
- *Les élèves.*

Que l'objectif de cette Association est de :

- *Participer aux financements de projets divers (Voyages et Sorties pédagogiques),*
- *Proposer des activités sur le temps du midi (Club),*
- *Préparer des lots de fournitures scolaires.*

Il est proposé à l'Assemblée délibérante

- *D'OCTROYER à l'Association « FSE » du Collège Jean ZAY, une subvention d'un montant total de 1 648,00 € pour 206 élèves.*
- *DE DIRE que cette dépense sera imputée sur les crédits ouverts au budget primitif 2023, compte « 65748 ».*

Vote du Conseil Municipal : Adopté à l'Unanimité

Pour : 24 voix - Contre : 0 - Abstention : 0

*Fait en séance les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,*

Le Maire,

J. LEGRAND-DELHAYE.


Le secrétaire de séance :

M. RENARD.